



LE CRESSIA'QUOI ?



JOURNAL D'INFORMATION DE LA
COMMUNE DE CRESSIER FR

AUTOMNE 2019

Conseil communal 2016 - 2021**POINTET Jean-Daniel, Syndic**

Privé 026 / 674.17.84
Portable 079 / 635.24.26
jean-daniel.pointet@cressier.ch

Dicastères

Administration générale, finances, impôts,
ordre public, protection juridique, militaire,
aménagement du territoire

BERSET Jacques, Vice-Syndic

Privé 026 / 674.18.82
Portable 079 / 213.15.34
jacques.berset@cressier.ch

Dicastères

Routes et trafic régional, constructions, protection
des eaux, service et police du feu, protection civile
et de la population

CARVALHO José

Portable 079 / 757.57.00
josé.carvalho@cressier.ch

Dicastères

Approvisionnement en eau et service technique
général et des eaux, déchets

COLAUTTI Leo

Privé 026 / 674.32.78
Portable 076 / 566.12.28
leo.colautti@cressier.ch

Dicastères

Bâtiments communaux, cabane, sport

GROSSRIEDER Gaëtan,

Portable 079 / 794.01.67
gaetan.grossrieder@cressier.ch

Dicastères

Correction des eaux et endiguement, forêts,
agriculture

HAYOZ Madeleine,

Privé 026 / 477.04.26
Portable 079 / 466.05.31
madeleine.hayoz@cressier.ch

Dicastères

Enseignement et formation, culture, information
et communication

PURRO Jean-Pierre

Privé 026 / 674 19 54
Portable 079 / 590 82 52
jean-pierre.purro@cressier.ch

Dicastères

Santé, affaires sociales, service des curatelles,
cimetière

Administration communale
Route Gonzague de Reynold 35

Téléphone 026 674 13 79 Fax 026 674 21 79
adresse mail : commune@cressier.ch

Heures d'ouverture usuelles :

Lundi et jeudi 16h00 à 18h00 les autres jours 9h45 à 11h45

LE MOT DU SYNDIC

Quelques mots au sujet de la dernière Assemblée communale

Le mardi 3 décembre 2019, 74 citoyennes et citoyens ont participé à l'Assemblée communale ordinaire.

Au menu :

- a) Le budget de fonctionnement 2020 se présente de manière assez similaire aux budgets précédents à la différence que les rentrées d'impôts sont un peu moins importantes vu la réforme fiscale. Par contre, une aide de CHF 517'000.00 nous sera octroyée par l'Etat pour combler le déficit dû à cette même réforme fiscale.
- b) Le budget d'investissements 2020 :
 - participation à la construction du Centre Pompiers à Morat : tous les acomptes ont déjà été réglés et une partie de la subvention nous sera reversée.
 - participation aux agrandissements des homes du RSL (Courtepin).
 - entretien de chemins AF.
 - agrandissement du réseau d'eau :
Ce point a donné lieu à un débat animé. Le Conseil Communal a invité M. Meienberger, délégué du Service de l'Environnement et responsable de la planification des eaux des communes. Le Conseil communal proposait une variante CCMM incluant quatre communes (Cressier, Courgevaux, Münchenwiler et Morat). Le vote final a accepté le projet à 45 pour contre 17 non et 12 absentions.
Tout le reste a été accepté pratiquement à l'unanimité.
- c) Le règlement concernant la détention et l'imposition des chiens a été accepté par une majorité des personnes présentes.
- d) M. David Humair a été nommé à la Commission financière par applaudissements.
- e) Onze jeunes gens ont atteint la majorité en 2019. Quatre d'entre eux étaient présents et quatre se sont excusés.
- f) Le Syndic a donné des nouvelles du village :
 - il reste les deux plus gros appartements du Centre Village à louer.
 - nous avons vendu une parcelle de 1000 m² à la zone ACT.
 - Swisscom doit remettre à l'enquête son mât pour cause d'écart de position dans le terrain.
- g) La discussion au sujet du passage des tracteurs dans le village a été abordée.
- h) Dans les divers, la question des déchets, de l'éclairage public et du trafic ont également été abordés.
- i) Après les remerciements à chacun qui œuvre pour le bien de la communauté et les meilleurs vœux pour l'an 2020, le Syndic a clôt l'Assemblée à 23h05.

Le verre de l'amitié a ensuite été servi.

Jean-Daniel Pointet, Syndic

ASSEMBLÉES COMMUNALES**3 décembre 2019 - Assemblée communale ordinaire**

Fonctionnement	Charges 2019	Produit 2019	Charge 2020	Produit 2020
0. Administration	486'140.00	69'800.00	496'190.00	54'500.00
1. Ordre public	119'430.00	60'000.00	129'910.00	65'000.00
2. Enseignement et formation	1'511'100.00	258'490.00	1'531'747.00	235'840.00
3. Culte, Culture et Loisirs	171'980.00	18'460.00	176'800.00	12'070.00
4. Santé	339'150.00	---	343'460.00	---
5. Social	402'100.00	1'000.00	464'700.00	1'000.00
6. Transports et communications	342'900.00	81'100.00	355'500.00	92'900.00
7. Protection – Aménagement et environnement	560'000.00	487'000.00	552'140.00	478'295.00
8. Economie	17'300.00	9'200.00	18'800.00	8'200.00
9. Finances et impôts	1'284'400.00	4'051'200.00	1'257'950.00	4'385'930.00
Totaux	5'234'500.00	5'036'430.00	5'327'197.00	5'333'735.00
Excédent de produits		198'070.00	6'538.00	

Investissements 2020	Charges 2019	Produit 2019	Charge 2020	Produit 2020
0. Administration	---	---	---	---
1. Ordre public	300'000.00		---	127'145.00
2. Enseignement et formation	---	---	---	---
3. Culte, Culture et Loisirs	40'000.00	---	40'000.00	---
4. Santé	208'000.00	---	202'000.00	---
5. Social	---	---	---	---
6. Transports et communications	---	---	---	---
7. Protection – Aménagement et environnement	1'041'000.00	---	1'362'000.00	321'000.00
8. Economie	---	---	80'000.00	---
9. Finances et impôts	---	---	---	---
Totaux	1'589'000.00	---	1'684'000.00	448'145.00
Excédent de charges		1'235'855		1'235'855

INFORMATIONS COMMUNALES

Pour toutes questions relatives aux informations ci-dessous, l'Administration communale se tient volontiers à la disposition de ses habitants !

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE : ADMINISTRATION COMMUNALE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Administration communale sera fermée

du 20 décembre 2019 à 11h45 au 6 janvier 2020 à 16h00

Nous vous remercions d'avance de bien vouloir retirer au préalable les cartes CFF réservées pour la durée susmentionnée.



DÉCHETS

Nous rappelons que des sacs à ordures d'une contenance de 17 litres sont également disponible. Prix du rouleau CHF 12.00.

VISITE DES INSTALLATIONS DE GESTION DE LA DISTRIBUTION D'EAU

Les autorités communales souhaitent ouvrir les portes des installations de distribution d'eau du village. Elles proposeront la visite de la station de pompage, du réservoir et une démonstration du système informatique de la gestion de l'eau.

Date de la visite : 15 février 2020.

A des fins organisationnelles, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer à l'Administration communale jusqu'au 1^{er} février 2020.

SOIRÉE QUESTIONS

Afin de perpétuer la tradition, Monsieur le Syndic, Jean-Daniel Pointet, est à la disposition des citoyennes et citoyens de la commune, chaque premier lundi du mois de 19h00 à 20h00 au bureau communal.

Afin de pouvoir préparer ces soirées, nous prions les personnes intéressées de bien vouloir s'inscrire à l'Administration communale et d'indiquer le sujet à traiter. Dernier délai d'inscription, le mercredi précédent la soirée.

GENS DE CRESSIER

NOS CONCIERGES

Nos concierges nous quittent au 31 décembre 2019. Elles ont toutes deux décidé de recommencer une nouvelle vie au Portugal, leur pays d'origine.

Madame Dos Santos Ferreira Adilia a débuté son activité le 1^{er} novembre 2002 et Madame Cabral Dos Santos Idalina le 1^{er} septembre 2011. Nous avons toujours pu compter sur leurs bons services et leur disponibilité.

Le Conseil communal remercie Adilia et Idalina de leur engagement, leur professionnalisme et leur bonne humeur durant toutes ces années !



Nous leur souhaitons plein succès dans leurs nouvelles aventures !

COMMISSION FINANCIÈRE

Monsieur Sébastien Aebischer, membre de la commission financière, a donné sa démission pour la dernière Assemblée communale. Nous tenons à lui adresser nos sincères remerciements pour son engagement envers la commune de Cressier.

Nous félicitons **Monsieur David Humair** qui a été nommé à l'unanimité et le remercions pour cette future collaboration.

GENS DE CRESSIER

PROMOTIONS CIVIQUES

Lors de l'Assemblée communale du 3 décembre 2019, plusieurs jeunes gens ayant atteint leur majorité civique durant l'année 2019 ont été cités :

Nikolay Stamatov
Arthur Pilloud
Alessio Cariati
Nathan Gavillet
Kim Bapst
Jonas Bühlmann

Jeanne Gross
Nicolas Riedo
Ariane Del Aguila
Alice Bächler
Renzo Barth



*Présents à l'assemblée, de gauche à droite :
Kim Bapst, Arthur Pilloud, Jonas Bühlmann et Nikolay Stamatov*

PERSONNES DÉCÉDÉES EN 2019

Le Conseil communal a une pensée toute particulière pour les proches des personnes disparues en 2019 :

*La famille de Madame Odette Thossy
La famille de Madame Monique Cotting
La famille de Madame Marianne Schorro
La famille de Madame Jeannette Muller*



REPAS DES AÎNÉS : JEUDI 07.11.2019

Chaque année le Conseil communal invite les aînés du village à prendre part à un repas convivial.

Cette année une cinquantaine de personnes se sont déplacées au Jardin à Montilier. L'ambiance sympathique a permis à chacune et chacun de profiter d'un moment de détente et d'un excellent repas.

La partie musicale assurée par « Gilbert » agrémentait la manifestation à souhait et a même fait danser quelques couples sur un air de valse.

C'est avec plaisir que ce moment de rencontre sera reconduit l'an prochain !



SENIOR+ - CONCEPT

En mai 2016, le Grand Conseil a adopté la loi sur les seniors (LSen; RSF 10.3), qui constitue le fondement législatif de la politique en faveur des personnes âgées du canton de Fribourg.

Cette loi fixe les objectifs politiques, les domaines d'intervention prioritaires et détermine les compétences de l'Etat et des communes. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2016. L'art. 4 LSen précise que, dans les cinq ans suivant l'entrée en vigueur de la loi (à savoir au 1^{er} juillet 2021), les communes doivent définir dans un concept et selon les besoins de leur population, les mesures qu'elles entendent mettre en œuvre, en complément des mesures de l'Etat, pour contribuer à atteindre les objectifs de la politique cantonale.

Les communes peuvent collaborer entre elles pour accomplir cette tâche, mais il est essentiel que chacune prenne en compte les atouts locaux, le dispositif existant ainsi que les besoins spécifiques de sa population.

Dans un premier temps, les communes du district du Lac ont délégué au RSL (Réseau Santé Lac) la tâche d'analyser les besoins de la population. Pour ce faire, un état des lieux de chaque commune est établi et sera encore complété par une enquête destinée aux personnes âgées de plus de 55 ans.

Sachant que les domaines politiques communaux regroupent notamment l'accompagnement social, le développement personnel, la vie associative et communautaire ainsi que les infrastructures de l'habitat et des services, il est important de connaître les besoins et les désirs généraux du village afin de pouvoir élargir la palette des supports et actions des autorités communales qui tiennent à les développer dans la mesure de ses moyens.

L'inventaire de Cressier a déjà fait l'objet d'une rencontre avec les RSL. Les personnes concernées par l'enquête ont reçu le questionnaire directement à domicile. Le Conseil communal invite ses concitoyens à remplir et renvoyer cette enquête au Réseau Santé Lac.

Nous restons volontiers à disposition pour tout complément d'information.

Administration communale

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS LOCALES 2020

Mois	Jour	Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Janvier	Vacances scolaires du 23 décembre au 3 janvier				
	samedi	11	Tir de la fondue	Halle polyvalente	Société de tir
Février	vendredi	7	Assemblée générale	Auberge de la Gare	Brass Band l'Elite
	dimanche	9	Votations fédérales	Administration	
	vendredi	21	Assemblée générale	Auberge de la Gare	Chœur-Mixte la Cécilienne
	Vacances scolaires du 24 au 28 février				
Mars	samedi	7	Soupe de Carême	Halle polyvalente	Paroisse de Cressier
	vendredi	20	Assemblée générale	Stand de tir	Société de tir
	samedi	21	Action Coup de balai	Village et forêt	
	samedi	28	Concert annuel	Halle polyvalente	Brass Band l'Elite
Avril	Vacances scolaires du 6 au 17 avril				
	dimanche	12	Messe de Pâques Concert apéritif	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier Brass Band l'Elite
	vendredi	24	Assemblée paroissiale	Salle de Paroisse	Paroisse de Cressier
Mai	mardi	5	Assemblée communale	Halle polyvalente	
	dimanche	17	Première communion	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier
	dimanche	17	Votations fédérales	Administration	
	du mercredi au dimanche	20 24	Fête cantonale des musiques fribourgeoises	Romont	Brass Band l'Elite
	jeudi	21	Ascension		
	vendredi	22	Pont de l'Ascension		
	dimanche	31	Confirmation	Eglise de Bellechasse	Paroisse de Cressier
	Juin	lundi	1	Lundi de Pontecôte	
du vendredi au dimanche		5 7	Tir en campagne	Cournillens	Société de tir
dimanche		7	Fête de la Maternelle	Halle polyvalente	La Licorne
jeudi		11	Fête Dieu		
vendredi		12	Pont de la Fête Dieu		
mercredi		24	Tir obligatoire	Stand de tir	Société de tir

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS LOCALES 2020 (SUITE)

Mois	Jour	Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Juillet	<i>Vacances scolaires du 6 juillet au 26 août</i>				

Août	samedi	1	Fête nationale	Chapelle St-Urbain	
	samedi	15	Assomption		
	mercredi	19	Tir obligatoire	Stand de tir	Société de tir
	vendredi	21	Tir de la côtelette	Stand de tir	Société de tir
	samedi	22			
jeudi	27	Rentrée scolaire			

Septembre	du vendredi au dimanche	11 13	Tournée de la Bénichon	Village de Cressier	Brass Band l'Elite
	vendredi samedi	11 12	Tir de clôture	Stand de tir	Société de tir
	dimanche	27	Votations fédérales	Administration	

Octobre	<i>Vacances scolaires du 19 au 30 octobre</i>				
	vendredi	23	Souper de clôture	Stand de tir	Société de tir

Novembre	dimanche	1	Toussaint		
	samedi	14	Concert du 120 ^{ème}	Eglise et/ou Halle	Chœur-Mixte la Cécilienne
	vendredi	20	Concert d'automne	Halle polyvalente	Brass Band l'Elite
	samedi	21	Festival d'ensemble des jeunes musiciens	Halle polyvalente	Brass Band l'Elite
	dimanche	22	Messe de la Ste-Cécile Concert apéritif	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier Brass Band l'Elite
	dimanche	29	Votations fédérales	Administration	

Décembre	mardi	1	Assemblée communale	Halle polyvalente	
	mardi	8	Immaculée Conception		
	samedi	19	Vente de sapins de Noël	Administration	
	dimanche	20	Concert de l'Avent	Eglise de Cressier	Groupe "La Villageoise"
	<i>Vacances scolaires du 21 décembre au 1^{er} janvier</i>				

ALLOCUTION DU 1^{ER} AOÛT PAR MONSIEUR ROLAND MESOT, PRÉSIDENT DU GRAND CONSEIL

Mesdames et Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens, Chers compatriotes,

Pour moi, c'est un plaisir d'être ici, et c'est une fierté d'avoir l'honneur de vous adresser mon message de Fête nationale.

Et en préambule, je vous adresse, à toutes et tous, les cordiales et chaleureuses salutations du Grand Conseil fribourgeois.

La tâche d'orateur du 1^{er} Août est quelque-chose de valorisant pour celui qui parle, mais cela peut être long pour ceux qui l'écoutent, ou plutôt, pour ceux qui attendent qu'il ait fini de parler. Mais une fête nationale sans discours serait un peu comme une bénichon sans bricet, ou pire, comme une Désalpe sans vache.

Alors, venons-en à l'essentiel, à la raison pour laquelle nous sommes réunis ce soir, à savoir pour fêter notre nation, notre pays, à l'image d'une famille qui se rencontre pour célébrer l'anniversaire de l'un des siens. Et ce soir, c'est le 728^{ème} anniversaire que nous célébrons ensemble.

S'il y a un jour où, non seulement en tant que politicien, mais surtout en tant que citoyen, l'on peut et où l'on doit être fier de notre pays, de notre magnifique région, c'est bien en ce jour de fête nationale.

En effet, nous pouvons être fiers de notre pays, car il fait bon vivre dans nos villages, nos districts, nos cantons. La réussite de notre pays n'est pas le fruit du hasard !

Elle a commencé il y a bien longtemps, déjà en 1291, lorsque les gens d'Uri, de Schwytz et de la basse vallée d'Unterwald renouvelèrent leur alliance et fondèrent par conséquent la Confédération des trois cantons qui deviendra la Suisse d'aujourd'hui. Notre pays s'est ainsi formé, non pas pour se fondre anonymement dans différents groupes humains, mais bien pour assurer l'autonomie de ses habitants. Le rôle de l'État a toujours été de lutter contre les menaces qui touchent soit notre nation, soit le citoyen helvétique.

Aujourd'hui, ces menaces sont représentées, notamment, par les séquelles des crises financières qui précarisent le monde économique et celui du travail, et par les conflits armés et le terrorisme qui apportent régulièrement leurs lots de drames humains.

En ce jour de Fête nationale, il nous appartient d'avoir une pensée pour toutes les régions du monde qui vivent dans la guerre et la violence.

La presse relate régulièrement les dégâts que causent les conflits : le prix payé par les habitants de ces régions est choquant et je souhaite, je rêve, par mon modeste message, que les dirigeants de ces pays trouvent des solutions le plus rapidement possible afin que ces abominations cessent immédiatement.

Mesdames et Messieurs, nous avons une chance considérable de vivre dans une région épargnée par les conflits, maintenons notre indépendance et notre neutralité qui font la force de notre patrie et profitons de fêter dignement notre Fête nationale, avec ce drapeau qui flotte sur nos sommets.

Ce drapeau, cet emblème national qui est d'ailleurs bien à l'image de notre pays :

- une croix formée de 4 branches, comme pour symboliser de façon équitable les 4 cultures linguistiques
- une croix blanche sur fond rouge, comme pour symboliser la pureté des cœurs de ces habitants



ALLOCUTION DU 1^{ER} AOÛT PAR MONSIEUR ROLAND MESOT, PRÉSIDENT DU GRAND CONSEIL (SUITE)

- une croix qui est aussi le signe « plus », symbole du positif, qui est l'état d'esprit que nous devons avoir, particulièrement en cette soirée de fête.

Soyons dignes de ce drapeau.

En ce soir de fête, je voudrais avoir aussi une pensée pour tous ces Suisses, tous ces Fribourgeois, partis il y a juste 200 ans pour le Brésil. J'ai eu la chance d'y aller, de faire la connaissance de personnes fantastiques et de rencontrer des descendants helvétiques. J'ai une pensée pour eux ce soir. Je sais que notre drapeau suisse ainsi que notre drapeau fribourgeois flottent aussi là-bas, au Brésil, à Nova Friburgo.

Le 1^{er} Août, date d'anniversaire de la Suisse, nous nous devons de nous rappeler que, sur les bords d'un lac de montagne, Arnold de Melchtal, Walter Fürst et Werner Stauffacher ont tous trois eu confiance en eux ! Ils ont eu la confiance nécessaire pour créer cette Suisse qui est aujourd'hui la nôtre.

Nous pouvons célébrer aujourd'hui le courage de nos ancêtres, des gens simples qui ont eu la prévoyance de rédiger, de ratifier et d'appliquer un Pacte fédéral.

Gonzague de Reynold, écrivain et historien qui habitait votre commune, a eu ces paroles, je cite :

« ... Il faut un berceau, pour qu'une nation naisse »

Ce berceau reste présent, comme c'est le cas ici dans ce magnifique coin de terre. Et de m'imaginer que lorsqu'il écrivait ses textes, Gonzague de Reynold trouvait la tranquillité et l'inspiration dans ce magnifique panorama, avec nos montagnes, nos forêts et nos prairies : ce sont là quelques-unes de nos valeurs !

Car OUI, la Suisse a de la valeur, parce que celles et ceux qui la composent, sont des femmes et des hommes de valeur, ouverts et généreux.

Et OUI, la Suisse a aussi beaucoup à apporter à ses voisins européens et au monde, parce que nous sommes un peuple de paix, coopératif et constructif. Nos engagements dans la résolution de conflits entre Etats en sont la preuve. La situation du reste du monde nous permet de prendre conscience que notre pays se porte bien.

Les principes fondamentaux qui animent notre patrie, telles que le fédéralisme, la démocratie directe, la neutralité ou encore la culture du compromis ne sont sans nul doute pas étrangers à cette réussite.

Malgré l'absence de matières premières nous avons réussi, à force de travailler, à atteindre un niveau de prospérité remarquable.

Et pourtant, il n'est pas évident pour un petit pays comme le nôtre, avec peu d'habitants, de survivre durant autant de siècles.

Dernièrement, un reportage français avait pour titre « le miracle Suisse ».

Ce terme de miracle avait déjà été utilisé le 1^{er} août 1935, lorsque le Président de la Confédération de l'époque, Monsieur Rudolf Minger, parlait de la Suisse comme d'un miracle historique.

Si la situation est telle que nous la vivons aujourd'hui en Suisse, si ce miracle historique est arrivé, si ce miracle se perpétue, c'est grâce au courage, à la volonté, au bon sens et à la détermination de tous les helvètes au fil des générations.

ALLOCUTION DU 1^{ER} AOÛT PAR MONSIEUR ROLAND MESOT, PRÉSIDENT DU GRAND CONSEIL (SUITE)

Un élément de ce miracle historique s'est passé le 25 juillet 1940. Ce jour-là, le Général Guisan convoquait les principaux commandants de l'armée sur le Rütli pour les informer sur le principe du « réduit ». Cette stratégie avait pour but de protéger notre pays des terribles et tragiques conséquences de la guerre. Cette stratégie du réduit a été une réussite puisque la Suisse a réussi à garder sa souveraineté. Cette Souveraineté qui doit encore et toujours être défendue.

Pour diriger un Etat souverain comme le nôtre, qui est composé de multiples petites cellules, le meilleur moyen, le seul moyen, c'est de se battre pour notre liberté de décider.

La liberté constitue notre bien le plus précieux, les 728 ans d'histoire suisse le prouvent. La liberté est toujours en parallèle avec l'époque que nous vivons, elle doit être adaptée à l'époque. C'est pourquoi il appartient aux différentes générations de toujours la protéger, la promouvoir, la vivre et la faire vivre.

Le fait que le peuple, les citoyens, participe aux décisions à tous les niveaux fait vivre la démocratie. Régulièrement, nous sommes confrontés aux problèmes et aux solutions. C'est ainsi que s'est développée une culture politique qui est unique au monde et qui donne des résultats qui étonnent hors de nos frontières.

Jusqu'à ce jour, malgré des hauts et des bas, l'histoire de la Suisse est une histoire à succès. Le système suisse a du succès. Nos dirigeants ont la responsabilité de poursuivre cette histoire à succès qu'est la Suisse, en mettant au premier plan les valeurs telles que la liberté et la prospérité. N'oublions pas que ce sont nos valeurs fondamentales qui ont fait de la Suisse un pays fort et prospère.

En ce jour de fête nationale, nous devons remercier les nombreuses générations qui nous ont précédées et qui nous ont amené là où nous sommes aujourd'hui.

Nous devons également remercier ces citoyennes et citoyens, femmes et hommes, qui ont consacré et qui consacrent toujours beaucoup de temps pour le bien du pays. Ces personnes de tous les âges qui, sans jamais faire les gros titres, discrètement et modestement, préservent notre identité, entretiennent nos paysages, font vivre nos valeurs et notre patrimoine.

Ainsi ils veillent à ce que leur village, leur canton et finalement toute la Confédération persistent en tant qu'entité.

Aujourd'hui nous sommes fiers de notre patrie, de sa population et de sa réussite, et ceci sans sentiment de supériorité mais humblement en étant reconnaissants de nos aïeux, de nos valeurs et de nos racines !

La fête nationale en Suisse, comme ici, dans ce magnifique lieu, exprime la simplicité et le plaisir de se retrouver.

C'est la célébration modeste d'un pays, d'une région où l'on se sent heureux de vivre, de partager, de travailler de faire la fête.

Pour l'heure, place à la fête, à la convivialité. Merci à vous toute et tous. Je suis heureux qu'on puisse partager ensemble cette Fête nationale 2019.

Je vous remercie pour votre écoute et vous souhaite, à toutes et tous, chers Compatriotes, une très belle soirée du 1^{er} Août. Vive Cressier, vive Fribourg et vive notre beau pays !

BIBLIOTHÈQUE LE CHEVAL SAVANT

Route de l'Ecole 21, 1785 Cressier

Téléphone 026/674.14.82

e-mail : biblio.cressier@gmail.com

La bibliothèque du Cheval savant est ouverte à tous Petits et Grands !

Les deux bibliothécaires Mesdames Andrea Formanowski et Françoise Spiesberger vous y accueilleront avec un grand plaisir.

Horaires d'ouverture :

Le 1^{er} lundi de chaque mois de 15h15 à 17h00 et de 19h30 à 20h30

Le 3^{ème} mardi de chaque mois de 15h15 à 16h30 et de 19h30 à 20h30

Durant les vacances scolaires, la bibliothèque est fermée.

Ouvertures :

Janvier :

Lundi 06.01.2020

Mardi 21.01.2020

Février :

Lundi 03.02.2020

Mardi 18.02.2020

Mars :

Lundi 02.03.2020

Mardi 17.03.2020

Lundi 30.03.2020

Avril :

Mardi 21.04.2020

Mai :

Lundi 04.05.2020

Mardi 19.05.2020

Juin :

Lundi 08.06.2020

Mardi 30.06.2020

Animations à la bibliothèque !

Janvier Lundi 27.01.2020

Speedbooking! Bilingue !

3 à 5 minutes pour partager son coup de cœur.

Stellen Sie in 3 bis 5 Minuten kurz Ihr Lieblingsbuch vor.

Thé offert de 19h30 à 20h30.

Veillez s'il vous plaît vous inscrire.

Bitte schreiben Sie sich ein.

Février Lundi 03.02.2020

Livr'-échanges pendant l'ouverture de la bibliothèque.

Thé offert !

Expositions temporaires pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque

- « **Monstrueux** » des albums, romans et documentaires pour découvrir ce thème

Pour toutes autres activités proposées, veuillez consulter les informations affichées à la bibliothèque !



NOUVELLE PLACE DE JEUX À L'ÉCOLE

Les enseignantes ont émis le souhait de réaménager la place de jeux. Un groupe de travail composé d'une enseignante, de la responsable d'établissement et de deux conseillers communaux a été mis sur pied à cet effet.

Durant la période des vacances d'été et d'automne, les travaux d'aménagement ont été exécutés par Messieurs Jacques Berset et Jean-Pierre Pürro que nous remercions.

La première étape consistait à installer un bac à sable, séparer le terrain de football en deux parties par un espace en copeau et un espace vert et rénover le château de jeux. La deuxième étape permettait de compléter le terrain par des jeux d'équilibre et d'agilité.

Avec une grande satisfaction, les enfants ont pu découvrir leur nouvelle place de récréation à leur rentrée de novembre.

Un grand merci également à Monsieur Léo Colautti et aux enseignantes pour leurs idées.



PLAN DE RAMASSAGE DES DÉCHETS 2020

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lu						1. Lundi de Pentecôte						
Ma						2.			1.			1.
Me	1. Nouvel an			1.		3.	1.		2.			2.
Je	2. Saint Berchtold			2.		4.	2.		3.	1.		3.
Ve	3.			3.	1.	5.	3.		4.	2.		4.
Sa	4.	1.		4.	2.	6.	4.	1. Fête nationale	5.	3.		5.
Di	5.	2.	1.	5.	3.	7.	5.	2.	6.	4.	1. La Toussaint	6.
Lu	6.	3.	2.	6.	4.	8.	6.	3.	7.	5.	2.	7.
Ma	7.	4.	3.	7.	5.	9.	7.	4.	8.	6.	3.	8. Immaculée Conception
Me	8.	5.	4.	8.	6.	10.	8.	5.	9.	7.	4.	9.
Je	9.	6.	5.	9.	7.	11. Fête-Gies	9.	6.	10.	8.	5.	10.
Ve	10.	7.	6.	10. Vendredi Saint	8.	12.	10.	7.	11.	9.	6.	11.
Sa	11.	8.	7.	11.	9.	13.	11.	8.	12.	10.	7.	12.
Di	12.	9.	8.	12. Pâques	10.	14.	12.	9.	13.	11.	8.	13.
Lu	13.	10.	9.	13. Lundi Pâques	11.	15.	13.	10.	14.	12.	9.	14.
Ma	14.	11.	10.	14.	12.	16.	14.	11.	15.	13.	10.	15.
Me	15.	12.	11.	15.	13.	17.	15.	12.	16.	14.	11.	16.
Je	16.	13.	12.	16.	14.	18.	16.	13.	17.	15.	12.	17.
Ve	17.	14.	13.	17.	15.	19.	17.	14.	18.	16.	13.	18.
Sa	18.	15.	14.	18.	16.	20.	18.	15. Assomption	19.	17.	14.	19.
Di	19.	16.	15.	19.	17.	21.	19.	16.	20.	18.	15.	20.
Lu	20.	17.	16.	20.	18.	22.	20.	17.	21.	19.	16.	21.
Ma	21.	18.	17.	21.	19.	23.	21.	18.	22.	20.	17.	22.
Me	22.	19.	18.	22.	20.	24.	22.	19.	23.	21.	18.	23.
Je	23.	20.	19.	23.	21. Ascension	25.	23.	20.	24.	22.	19.	24.
Ve	24.	21.	20.	24.	22.	26.	24.	21.	25.	23.	20.	25. Noël
Sa	25.	22.	21.	25.	23.	27.	25.	22.	26.	24.	21.	26. Saint Etienne
Di	26.	23.	22.	26.	24.	28.	26.	23.	27.	25.	22.	27.
Lu	27.	24.	23.	27.	25.	29.	27.	24.	28.	26.	23.	28.
Ma	28.	25.	24.	28.	26.	30.	28.	25.	29.	27.	24.	29.
Me	29.	26.	25.	29.	27.		29.	26.	30.	28.	25.	30.
Je	30.	27.	26.	30.	28.		30.	27.	29.	27.	24.	31.
Ve	31.	28.	27.		29.		31.	28.		30.	27.	
Sa		29.	28.		30.			29.		31.	28.	
Di			29.		31. Pentecôte			30.			29.	
Lu			30.					31.			30.	
Ma			31.									

Légende

Ordures ménagères (Sac)

Date de ramplacement

Les déchets doivent être mis dans des sacs à ordures taxés ou dans des containers fermés d'un clip taxé. Les sacs sont de couleur jaune et portent le logo de Cressier. Ils peuvent être achetés à l'Administration communale ou au Shop du Vicianum Petrolium.

Le ramassage des ordures ménagères est effectué tous les mercredis. Les sacs doivent être déposés, dans la mesure du possible, le mercredi matin même du ramassage afin d'éviter la dispersion des déchets sur la voie publique par des visiteurs nocturnes.

Le service de ramassage prend en charge gratuitement les couches-culottes (pampers). Ceux-ci seront déposés dans des sacs transparents, au même endroit que les sacs d'ordures ménagères.



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Les tas de branches, ce n'est pas du «chenit»!

Que se passe-t-il dans nos forêts? Faudrait-il mieux les nettoyer? Et les cheveux de glace, vous connaissez?

Le visage de nos forêts change. Tempêtes, sécheresse, ravageurs mettent les arbres à rude épreuve et exigent une exploitation adaptée aux circonstances, parfois intensive. On peut voir, ci-et-là, des opérations de bûcheronnage se poursuivre depuis le printemps. Leurs traces ne passent pas inaperçues, sous forme de piles de grumes et de tas de bois-énergie le long des chemins. Et puis, il y a ces branchages laissés épars au pied des arbres. Faudrait-il et vaudrait-il mieux nettoyer la forêt?

Tout le monde n'apprécie pas de voir des branches par terre. Certains promeneurs les considèrent comme du désordre ou comme le résultat d'un travail négligé. Or, ces branches sont intentionnellement laissées au sol ou grossièrement entassées. Elles offrent en effet le gîte et le couvert à quantité d'animaux, de plantes et de champignons. En outre, ces amas restituent peu à peu de précieux éléments fertilisants à la terre, grâce à la décomposition des feuilles puis du bois par les microorganismes. En outre, les branches contribuent à protéger le sol du vent, des intempéries et d'une pression excessive. On les utilise aussi pour protéger les couloirs de débardages, les «layons» comme les appellent les bûcherons, où circulent les engins forestiers.

Plus de branches à terre, plus d'oiseaux dans les airs

Plus de 40 pourcents – 25'000 bien comptées – des espèces animales et végétales présentes chez nous trouvent leur habitat en forêt. Les oiseaux profitent aussi d'une sylviculture plus proche de la nature. Selon la Station ornithologique de Sempach, en forêt, les effectifs d'oiseaux ont crû de 20 pourcents depuis 1990. Par contre, scolytes et autres bostryches ne peuvent se multiplier dans les branchages; leurs écorces trop fines et sèches ne permettent pas à ces ravageurs de se reproduire. Les propriétaires de forêts et les forestiers exercent d'autre part une surveillance constante sur l'évolution de ces insectes.



Plus de 40% de nos plantes et animaux indigènes trouvent leur habitat en forêt. Les tas de branches sont particulièrement bénéfiques à cet égard.

Dessin: Silvan Wegmann

A propos d'observation: en hiver peuvent apparaître de curieuses formations sur des branches mortes, des cheveux de glace. Regardez autour de vous lorsque vous irez en forêt par des températures légèrement en dessous de zéro! Peut-être en verrez-vous de ces étranges filaments qui rappellent la barbe-à-papa. Vous trouverez l'explication de ce phénomène de la nature, avec des illustrations et bien d'autres informations sur l'univers forestier, sur le site internet de ForêtSuisse www.foretsuisse.ch.

TÉLÉPHONES D'URGENCE

Urgences sanitaires	Ambulances	144
Service du feu		118
Police cantonale		117
REGA		1414
Centre toxicologique	Zürich	145

NUMÉROS IMPORTANTS

Administration communale	1785 Cressier	026 674 13 79
Gendarmerie cantonale	Centre d'intervention Domdidier	026 305 66 70
Poste de proximité	Poste de police de Morat	026 305 90 60
Police de proximité	Poste de police de Sugiez	026 305 87 85
Association sapeur-pompier	3280 Morat	026 672 30 20
Paroisse catholique	1785 Cressier	026 674 30 59
Paroisse réformée	1792 Cordast	026 675 49 30
Office d'état civil du Lac	3280 Morat	026 305 14 17
Garde chasse et faune	M. Elmar Bürgy	079 635 22 66
Ramoneur	M. Cédric Hostettler	026 673 02 88
Justice de Paix du Lac	3280 Morat	026 305 86 60
Aide et soins à domicile	SPITEX	026 672 34 00
Services sociaux Lac	3280 Morat	026 550 22 80
Passe-partout		026 672 11 88
Centre de puériculture	3280 Morat	026 670 72 72
ORP Morat	3280 Morat	026 305 96 17
Hôpital Cantonal	1700 Fribourg	026 306 00 00
Hôpital de Meyriez	3280 Meyriez	026 306 70 00
Alcool et Toxicomanie	Centre de prévention	026 322 55 04



Les bébés nés en 2019, le Conseil communal et les employés communaux vous souhaitent de belles et joyeuses Fêtes de fin d'année !

